



Municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton

AVIS PUBLIC

Adoption du règlement 2022-155 modifiant le règlement 2018-118 sur le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux

La Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale (L.R.Q., c. E- 15.1.0.1) prévoit l'adoption d'un code d'éthique et de déontologie par les municipalités du Québec. Cette mesure vise à affirmer les valeurs qui gouvernent les employés municipaux dans l'exercice de leur mandat ainsi que les règles de déontologie applicables au profit de l'intérêt public et du maintien de la confiance de la population.

Lors de sa séance régulière du 4 avril 2022, le conseil municipal de Saint-Isidore-de-Clifton a déposé un avis de motion et présenté un projet de règlement visant l'adoption du code d'éthique et de déontologie s'appliquant aux employés municipaux. Cette adoption se fera lors de la séance du 2 mai 2022. Le projet de règlement est disponible pour consultation sur le site internet de la municipalité et au bureau municipal sur les heures d'ouverture.

Voici un résumé du contenu de ce code :

Les principales valeurs de la municipalité énoncées dans ce code d'éthique et de déontologie sont :

- 1) **L'intégrité**
- 2) **La prudence dans la poursuite de l'intérêt public**
- 3) **Le respect envers les autres employés, les élus de la municipalité et les citoyens**
- 4) **La loyauté envers la municipalité**
- 5) **La recherche de l'équité**
- 6) **L'honneur rattaché aux fonctions d'employés de la municipalité**

Les règles prévues au présent Code ont pour objectifs de prévenir, notamment :

- 1) **Accorder la priorité aux valeurs de la municipalité;**
- 2) **Instaurer des normes de comportement qui favorisent l'intégration de ces valeurs;**
- 3) **Prévenir les conflits éthiques et s'il en survient, aider à les résoudre efficacement et avec discernement;**
- 4) **Assurer l'application des mesures de contrôle aux manquements déontologiques.**

DONNÉ À SAINT-ISIDORE-DE-CLIFTON, CE 14 AVRIL 2022.

Hélène Dumais, directrice générale adjointe